

## FORMATION MICROSOFT PROJECT 2010 - 2013, FONCTIONNALITÉS AVANCÉES

La formation Microsoft Project 2010 - 2013, fonctionnalités avancées sur 2 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec l'ensemble des fonctions avancées offertes par le logiciel MS Project. Destinée aux utilisateurs expérimentés maîtrisant les fondamentaux, cette formation propose des connaissances et compétences complémentaires en matière de gestion de projets avec MSP

### PROGRAMME

#### 1/ La gestion de projets : Rappel des principes fondamentaux

- Définir le projet, portefeuille et programme
- Revoir les notions de tâches, ressources et livrables
- Les différents jalons: fin d'étapes
- Les différentes phases du projet
- Rappels sur le réseau PERT (graphe PERT)
- Diagramme GANTT : rappel du mode de fonctionnement

#### 2/ Concevoir son projet avec Microsoft Project

- MS Project : présentation des versions et limites
- MS Project server : enjeux et atouts
- WBS : structurer le projet en lots de travaux
- Effectuer une liste des tâches
- PBS : déterminer les livrables
- OBS : organisation des ressources
- RACI : présentation générale (matrice RAM)
- Adapter son projet à MS Project : bien le structurer

#### 3/ Planifier son projet avec MS Project 2010/2013

- Interface et navigation : rappels généraux
- Savoir établir le calendrier du projet
- Définir une date de début pour son projet
- Décrire une tâche
- Distinction entre planification manuelle et automatique
- Formater le détail d'une tâche
- Durée et travail (charges) : comprendre leurs rôles
- Établir une liste des activités
- Évaluer la durée de chaque tâche
- Comprendre le concept d'antériorité
- Visualiser les divers types de liens existants
- Calcul des marges : libre et totale
- Définir le chemin critique

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 1190 euros

2 jours

CE711

Vous souhaitez organiser cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Avoir une vue d'ensemble des fondamentaux en planification de projets
- Être opérationnel sur les fonctionnalités avancées
- Maîtriser l'utilisation de l'outil Microsoft Project
- Être capable d'effectuer le suivi de projets avancés

### PRE-REQUIS

- Avoir suivi une formation : Gérer ses projets avec Microsoft Project 2010
- Avoir suivi une formation : Gérer ses projets avec Microsoft Project 2013
- Avoir des connaissances équivalentes à l'une de ces formations

### PUBLIC CONCERNE

- Chef de projet
- Maîtrise d'ouvrage
- Maître d'oeuvre
- Membre de l'équipe projet

### DATES INTER-ENTREPRISES

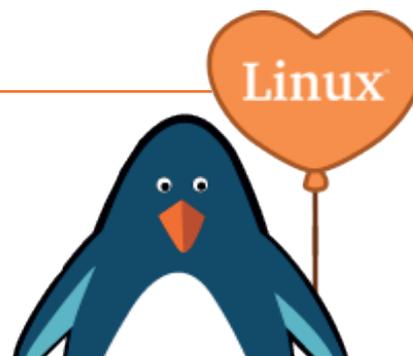
Paris  
10/06/2021, 18/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

## NOUS CONTACTER

**AGORATIC**  
21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76  
Tel : 01 42 62 91 86  
[www.openska.com](http://www.openska.com)



#### **4/ Planification des ressources dans MSP 2010/2013**

- Une ressource : définition de la notion
- La capacité : définition de la notion
- Adéquation charge capacité : comprendre le principe
- Affecter les ressources du projet
- Les concepts de surcapacité, nivellement et lissage
- Établir le budget et allouer les coûts
- Gérer les ressources dans un cadre multi-projets
- Gérer les ressources dans un programme ou portefeuille

#### **5/ Microsoft Project pour le pilotage de projets**

- Être capable de figer le planning prévisionnel
- Appréhender les différentes méthodes de suivi
- Évaluer l'avancement d'un projet
- Comprendre le concept de lignes isochrones
- Appréhender les diverses vues de suivi de projet
- Mesurer l'impact d'une nouvelle planification
- Établir des liens entre ses projets

#### **6/ La réalisation de tableaux de bords avec MSP**

- Utiliser le diagramme Temps-Temps
- Mesurer l'avancement global de son projet
- Savoir utiliser la courbe en S
- CBTP : établir le budget prévisionnel
- CRTE : mesurer le coût réel du travail
- CBTE : évaluer la valeur acquise
- Établir des rapports formatés
- Établir des rapports personnalisés

#### **7/ Appréhender le multi-projet avec Microsoft Project**

- Version professionnelle : atouts et limites
- Version serveur : les prérequis et principes à respecter
- Être capable de gérer les différentes versions
- Savoir gérer les droits : pratiques clés
- Piloter son projet
- Savoir piloter plusieurs projets : multi-projets...
- Les différents états d'avancement du projet
- Utiliser les tableaux de bord
- Conclure sur Microsoft Project 2011 et 2013

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

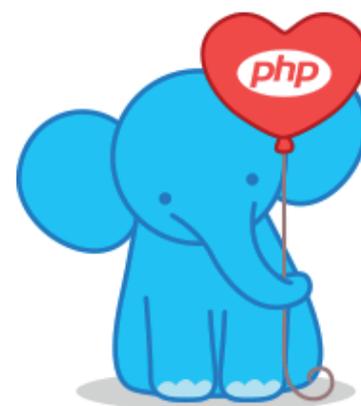
### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75